



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion libre et immédiate

Mont-sur-Rolle, le 18 février 2016

Révision de la péréquation intercommunale : l'AdCV reste à la table des négociations.

L'Association de Communes Vaudoises (AdCV) estime que le projet de décret modifiant la péréquation intercommunale dès 2017, tel qu'il a été rédigé par le Conseil d'Etat, n'est pas satisfaisant. Cependant, lors d'une séance de travail intervenue le 17 février entre des représentants des communes et du Gouvernement, le Conseil d'Etat s'est déclaré disposé à examiner certaines propositions des communes. C'est pourquoi l'AdCV a décidé de poursuivre ces négociations aux côtés de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

L'AdCV soutient RIE III dans son principe, mais reste dans l'attente des réponses du Conseil d'Etat sur plusieurs motions déposées au Grand Conseil concernant sa mise en œuvre, notamment son impact financier pour les communes.

Il est évident que RIE III va entraîner une diminution des recettes fiscales communales, dont l'ampleur sera variable selon les communes. Il est donc nécessaire de revoir le système actuel de péréquation **dans sa globalité**. Cette révision doit en particulier inclure une discussion sur la répartition des tâches entre le Canton et les communes.

A cet égard, force est de constater que la proposition du Gouvernement ne touche qu'à deux paramètres du système en vigueur aujourd'hui. Elle vise simplement à ponctionner plus certaines communes en faveur d'autres. Il n'est donc pas surprenant que son résultat soit insatisfaisant et qu'il prêterite un grand nombre de petites et moyennes communes.

Cependant, l'AdCV constate que le Conseil d'Etat s'est déclaré prêt à entendre les propositions des communes et, cas échéant, à amender son projet durant sa procédure d'examen parlementaire. Il a également déclaré qu'il pourrait assez rapidement prendre position sur les motions précitées. Une chance existe donc encore d'arriver à une solution acceptable.

Compte tenu de ce qui précède, l'AdCV a décidé de continuer à contribuer à la recherche de cette solution et à rester à la table des discussions.

Contacts :

Josephine Byrne Garelli : 079 201 41 63

Jean-Yves Thévoz : 078 773 80 52